

des déclarations qu'a faites, au moment de la démission de M. Jodoin, le chef de notre parti. Voici ce qu'a dit le chef de l'opposition à propos de M. Jodoin:

Je puis comprendre le point de vue qu'il a adopté. En effet, au moment de l'institution du Conseil national de la productivité, nous—c'est-à-dire l'opposition libérale—avons signalé au Parlement que le mandat du Conseil était trop limité, qu'il n'avait pas assez de portée. Nous avons maintenu que ce n'est pas un Conseil de la productivité qu'il nous fallait mais un conseil économique consultatif, qui pourrait faire davantage pour le Canada que ne saurait accomplir le Conseil de la productivité. Apparemment, M. Jodoin est maintenant de cet avis, et il a résigné ses fonctions parce que le Conseil de la productivité manque d'envergure. Ce n'est pas le genre de conseil économique consultatif que nous, les libéraux, préconisons depuis bon nombre d'années.

Dans son discours, le ministre n'a pas parlé de ce deuxième aspect du problème, c'est-à-dire la possibilité d'étendre le mandat du Conseil national de productivité. Je signalerai peut-être au ministre que, dès le premier rapport annuel rédigé par le Conseil national de la productivité, on pouvait conclure que c'était là le sentiment du Conseil lui-même, c'est-à-dire que son mandat n'avait pas assez d'envergure. Je mentionnerai le passage suivant qui figure à la page 10 du premier rapport annuel, et que voici:

Bien que le mandat du Conseil l'autorise à examiner les aspects économiques et sociaux plus vastes que présente l'amélioration de la productivité, le Conseil a décidé qu'il orienterait, au début...

Il y a là des réserves que je soulignerai.

...de la mise au point du programme, ses travaux vers les domaines d'activité qu'expose plus particulièrement la loi sur la productivité nationale. Ceux-ci comprennent la mise au point de nouveaux champs d'activité, afin de favoriser le perfectionnement des méthodes de production et de distribution, l'expansion de la recherche et son application dans l'industrie, la mise au point et l'amélioration des relations industrielles et humaines, l'adoption dans une plus grande mesure de méthodes de gestion correspondant aux derniers progrès, l'intensification des aptitudes de la main-d'œuvre en recourant à la formation et à la réadaptation.

Puis, le rapport signale, à la page 11, que le Conseil entend dorénavant s'engager dans un champ d'activité plus vaste. En vertu du mandat, on peut se demander si on en a le pouvoir. Le ministre ne s'est pas déclaré prêt à régler le problème. Je donnerai lecture de ce passage qui figure à la page 11 du rapport:

L'année prochaine, le Conseil projette d'entrer dans le domaine de la recherche économique et sociale. Le Conseil estime, en effet, que certains éléments sociaux et économiques qui se rattachent à la productivité appellent une étude plus approfondie.

Le Conseil signale ensuite dans son rapport annuel qu'il se propose de s'engager dans l'étude de programmes favorisant l'expansion économique, ce qui permettrait de conclure qu'il projette de mener une enquête presque

analogue à celle que comporte le mandat dévolu à l'Office de développement économique dont on a annoncé l'institution à la Chambre il y a quelques jours. A mes yeux, c'est le point de départ probable d'un conflit assez grave entre les deux organismes, et les ministres, membres du cabinet, qui ont parlé de l'Office national de développement économique et du Conseil de productivité, n'ont pas signalé, dans leurs observations préliminaires, qu'ils avaient essayé de résoudre un conflit qui existe de toute évidence.

Je voudrais aussi parler du rapport qu'a fait la mission en Europe mentionnée par le ministre. Celui-ci a signalé qu'à la suite des études de la mission, de sa visite en Europe et de son activité dans l'ensemble du pays, une meilleure collaboration entre la direction et les ouvriers était en train de s'établir. Je signale au ministre qu'à la page 9 du rapport de la mission envoyée en Europe, on peut lire un point de vue tout à fait opposé. Je veux parler de l'article 38 sous le titre «Recommandation». Le voici:

Les membres de la mission estiment que ce qui précède traduit certaines lacunes graves dans la consultation et la collaboration entre le gouvernement, le patronat et le salariat sur les problèmes économiques et sociaux au Canada.

Voilà ce que déclare la mission elle-même et je le signale à l'attention du ministre parce que cela semble tout à fait opposé à ce qu'il a déclaré au début de ses observations, en présentant ce projet de résolution.

J'aimerais aussi relever d'autres déclarations dans les propos du ministre. Pendant une couple de minutes, il a parlé du principe de la résolution, soit l'augmentation du nombre des membres du Conseil et les motifs de cette augmentation sans entrer dans les détails, sauf peut-être pour laisser entendre—et c'est une conclusion que je tire moi-même—qu'il avait l'intention d'accroître la représentation ouvrière. C'est à peu près tout ce qu'il nous a dit avant de nous parler de la mission et de l'activité en général du Conseil national de la productivité. Presque tout son discours se lisait comme un annuaire de téléphone. Il y énumérait diverses personnes et leurs titres et signalait qu'elles avaient assisté à certaines conférences et prononcé certains discours, mais il ne donnait aucun extrait des discours les plus importants. A mon avis, cela n'est guère satisfaisant. Le ministre aurait pu signaler, étant donné qu'il est membre d'un parti qui semble tant détester le mot «planification», que dans le rapport de la mission patronnée par le Conseil national de la productivité, il est partout question de planification. Je me reporte à la page 3 du rapport, où le deuxième paragraphe intitulé «Avant-propos» se lit comme il suit:

La connaissance de cette interdépendance au Canada a suscité une opinion publique qui s'attend